



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

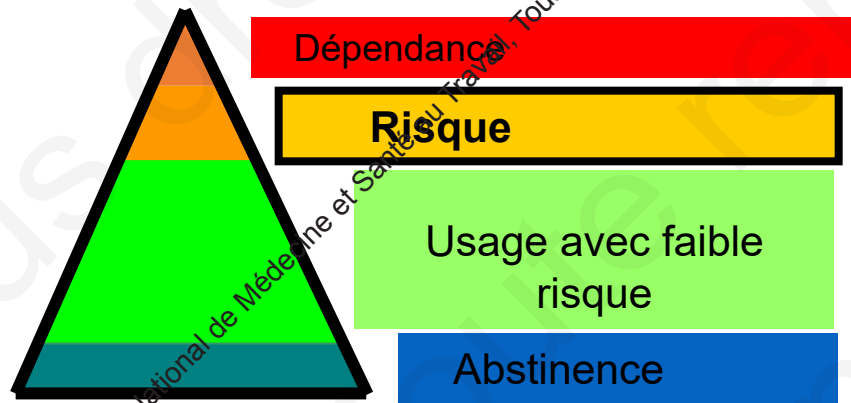
Atelier:

Aborder la consommation des Substances  
Psycho Actives en service de santé au travail :  
cohérence des interventions individuelles et  
collectives autour d'outils communs

Dr KUNZ Veronique, ST-Provence  
Dr SZWARC-TRACQUI Esther, OPSAT FC  
Dr DEMORTIERE Gérald, AMETIF  
LEVERNE Jocelyne, IST, ST-Provence

Introduction, prévention collective, outils pratiques.  
Rôles et responsabilités.  
Abord individuel et RPIB.  
Le rôle pivot des Infirmières Santé Travail.

# SPA/consommation : un vocabulaire qui a du sens!



«Addiction, dépendance, conduites addictives, pratiques addictives, ivresse»

DSM IV → DSM V

Pour aborder de façon individuelle et collective la thématique des « drogues dans l'entreprise », il est plus cohérent d'évoquer le

« **risque lié aux consommations de SPA** »

► Cf. Représentations

# SPA/consommation : les représentations

## Représentations positives



Symbole de plaisir



Symbole de fête



Symbole de sociabilité,  
de cohésion  
d'entreprise



Marqueur  
culturel et  
identitaire

## Représentations négatives



- Ivresse
- Dépendance
- Alcoolisme
- Toxicomanie

**ALCOOL =  
RISQUE SANTE**

**Sous-  
représentation  
sociale de  
l'usage à  
risque**

# Importance et légitimité d'inclure la thématique dans notre pratique quotidienne de Service en Santé au Travail

Des missions,

Réformes Santé  
Travail 2011 et 2016

RPC 2013

PST 2 et 3

HAS 2009 et 2014

des rôles et des  
responsabilités,

d'autres données,

Statistiques  
consommation  
SPA

Liens  
documentés  
consommations-  
travail

Et des outils:

- En **prévention individuelle**, la technique de **RPIB validée** en SAT,
- En **prévention collective**, la **fiche d'entreprise** et une démarche de prévention type recommandée avec 3 volets **information**, **management**, **aide**.

► Intégrer **systematiquement** la thématique de **l'alcool et des drogues** dans les actions de prévention individuelle et collective de  
**L'EQUIPE SANTE TRAVAIL**

# Les RPC

- Inclure dans l'analyse le **repérage des usages de SPA et leurs conséquences sur le travail** mais aussi **prévenir les facteurs professionnels** susceptibles d'initier, de favoriser ou de renforcer ces conduites de consommation.

- **Interroger régulièrement** le salarié sur l'ensemble des **substances en utilisant des questionnaires validés en santé au travail**, le repérage clinique et l'entretien individuel qui l'accompagne doivent toujours précéder les autres formes de dépistage.

- **L'équipe pluridisciplinaire en ST** est un bon moyen pour **déployer une véritable démarche de prévention primaire et secondaire sur les mésusages** professionnels de SPA.

- Possibilité de confier l'évaluation de la consommation de SPA par le médecin du travail à **un infirmier en ST**, préalablement **formé** à l'addictologie et notamment **aux techniques de RPIB**, dans le cadre d'un **protocole**.

- **Proposer systématiquement** à tout salarié, quel que soient notamment son âge et son poste de travail, une **évaluation clinique** de sa consommation de SPA. Dans le cas de l'alcool, le salarié doit être **informé de son niveau de risque** et doit pouvoir **bénéficier d'une intervention brève**

- L'équipe santé travail doit **communiquer sur les déterminants en lien avec le travail susceptibles de favoriser ou générer une consommation de SPA**, en rappelant les responsabilités de chacun des acteurs de l'entreprise dans ce domaine.

# Prévalence parmi les actifs

## •Alcool

- 8% des actifs ont un usage à risque (12% ♂ et 3% ♀),
  - <1% sont dépendants

## •Cannabis dans l'année

- Usage **régulier** pour <3% ♂ et <1 ♀.

## •Médicaments psychotropes dans l'année

- 14% des actifs

(Tabac régulier: 33% des actifs)

- Baromètre Santé 2010 INPES et analyse secondaire 2016,
- Etat des lieux des consommations en milieu professionnel, OFDT, 2011

# Liens documentés entre les consommations et les conditions de travail

Les études sur les modes de consommation dans l'entreprise ont mis en évidence différents types de comportements:

- **Adaptation:** dopants pour tenir au travail, maintenir ou améliorer la performance : automédication, conduites
- **Acquisition:** faisant partie de la culture du métier, de l'entreprise, facilitant le lien social et la production (pauses cigarettes, pots, repas avec alcool...)
- **Importation:** des consommations de la vie privée qui débordent sur le travail : consommations festives, de loisir ou de nécessité

**6 classes de facteurs professionnels pouvant « initier ou favoriser » l'usage de SPA:**

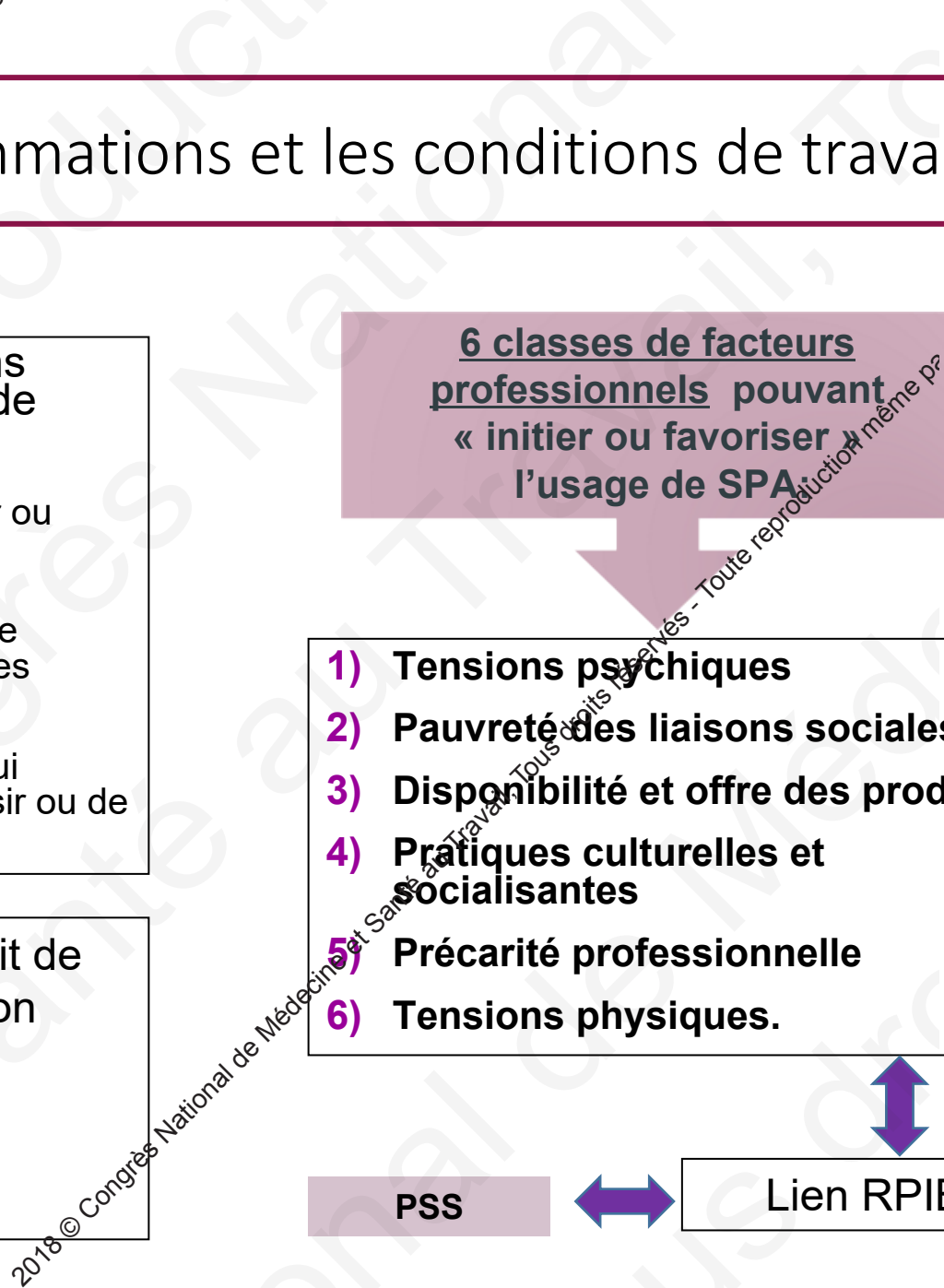
- 1) Tensions psychiques
- 2) Pauvreté des liaisons sociales
- 3) Disponibilité et offre des produits
- 4) Pratiques culturelles et socialisantes
- 5) Précarité professionnelle
- 6) Tensions physiques.

Déclarent avoir augmenté leur consommation du fait de problèmes liés au travail ou du fait de leur situation professionnelle, dans l'année précédente:

- 9% des consommateurs d'alcool
- 13% des consommateurs de cannabis
- 36% des fumeurs réguliers

PSS

Lien RPIB



2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail - Tous droits réservés - Toute reproduction même p?

# Aborder le risque lié aux SPA: Cohérence des interventions individuelles et collectives

**RPIB**  
Médecins, IST

- **Abord systématique:** consommations déclarées, questionnaires, intervention brève, livrets: être formé, être à l'aise.
- Rôle de l'IST en pleine évolution:
  - Renforcer équipe santé travail:
  - VIPI... Repérage ++
  - FE....

Facteurs professionnels favorisant le risque liés aux consommations

Bénéfices liés aux consommations

**Rôles et responsabilités**  
de chacun des intervenants en milieu de travail

**Actions collectives**  
Médecins, IST, AST  
IPRP, psychologue AS

- **Abord systématique:** trame de FE intégrant le risque SPA.
- Abord à la demande: y répondre!
  - ▶ courrier type employeur,
  - ▶ présentation PP du principe de la démarche collective.
- Accompagner l'employeur dans le déploiement de la démarche: Mallette employeur, DUERP.





Face à la consommation d'alcool et de stupéfiants :

Tous responsables

Dr Szwarc-Tracy Esther  
Médecin du Travail OPSAT FC  
Ex-MIT

[Dr E. Szwarc-Tracy](#)



Aborder la consommation de substances psychoactives en service de santé au travail : cohérence des interventions individuelles et collectives autour d'outils communs

ABORD INDIVIDUEL ET RPIB

[Dr G. Demortiere](#)

Rôles et responsabilités.  
Abord individuel et RPIB.  
Le rôle pivot des Infirmières Santé Travail IST.  
Prévention collective, outils pratiques.

[J.Leverne](#)



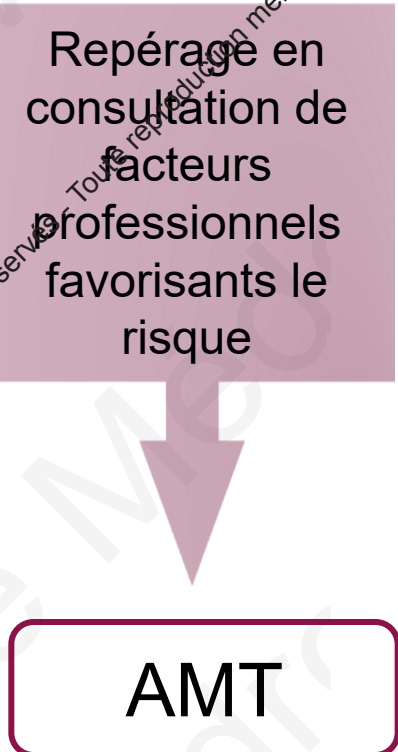
Consommation  
de Substances Psycho Actives

Rôle pivot  
de l'Infirmière en Santé au Travail  
en prévention individuelle et collective



# Prévention collective: Abord des SPA en systématique: la FICHE D'ENTREPRISE

- Article R4624-46, modifié par le décret n°2016-1908 du 27/12/2016-art1: « *Pour chaque entreprise ou établissement, le médecin du travail ou, dans les services de santé au travail interentreprises, l'équipe pluridisciplinaire établit et met à jour une fiche d'entreprise ou d'établissement sur laquelle figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés* ».
- Moyen d'entrée dans les TPE: Outil permettant l'**abord systématique de la thématique** des consommations de SPA: état des lieux neutre et ouvrant le dialogue avec l'employeur sur le risque.
- Trame « repérage simplifié » pour l'**abord systématique** (équipe santé travail), trame « repérage détaillé » en cas de **demande spécifique** (Méd-IDEST).



# **FICHE D'ENTREPRISE: exemple de FE intégrant le RISQUE lié à la CONSOMMATION de SUBSTANCES PSYCHO ACTIVES (SPA)**

➔ **Partie « Risques et contraintes liées au travail »**

Repérage simplifié

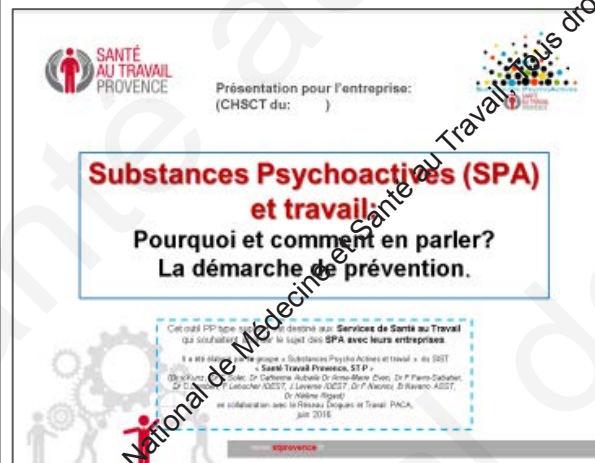
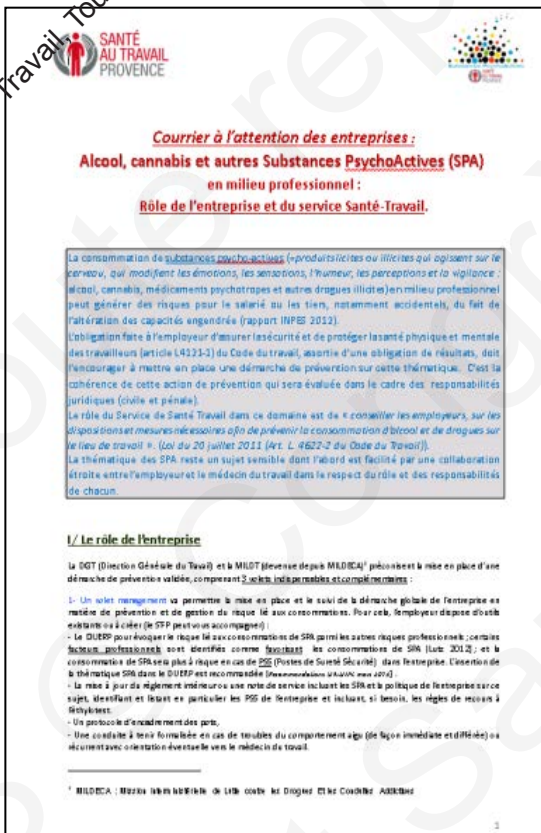
<b>Etat des lieux</b>	<p>1/ Y a-t-il eu dans l'entreprise ces 12 derniers mois, liés ou présumés en liaison avec la <b>consommation de SPA</b> (alcool, cannabis, médicaments psychotropes ou autres substances illicites):  un constat de situations de <b>troubles comportementaux</b> ? des incidents ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un ou des accidents de travail ?</li> <li>- de l'absentéisme ?</li> </ul> <p>2/ Le <b>risque lié aux consommations de SPA</b> est-il évoqué dans le <b>DUERP</b> de l'entreprise ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<b>Management</b>	<p>3/ La consommation de <b>boissons alcoolisées</b> et de <b>substances illicites</b> est-elle réglementée ou évoquée dans le RI/notes de service, lors des pots, au restaurant d'entreprise ?</p> <p>4/ Existe-t-il un <b>protocole</b> pour répondre à des <b>troubles du comportement</b> dans votre entreprise ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<b>Information</b>	<p>5/ Existe-t-il une <b>politique de prévention des consommations des substances psycho actives</b> dans votre entreprise?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<b>Aide</b>	<p>6/ Y a-t-il un <b>affichage des numéros d'aide</b> pour l'alcool et les substances illicites ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<b>Liens avec des facteurs de risque professionnels</b>	<p>7/ Y a-t-il des <b>postes dans votre entreprise pour lesquels la consommation de SPA serait un risque supplémentaire</b> ? (PSS : liste jurisprudentielle*)</p> <p>Si oui lesquels ? : Exemple: <u>*Liste jurisprudentielle des PSS:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation de produits dangereux</li> <li>- Machines dangereuses</li> <li>- Conduite de véhicules et surtout transport de personnes</li> <li>- Chauffeur PL, Chauffeur-livreur</li> <li>- Cariste</li> </ul>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

# Prévention collective: Abord des SPA: répondre à la demande

## Un « courrier-type » de réponse à l'employeur:

- Précise le contexte de la thématique des SPA en milieu de travail.
- Explique le rôle des SST et celui de l'employeur (y compris vis-à-vis du dépistage salivaire...).
- Détaille la démarche type de prévention validée.



## Un PP type de présentation à l'employeur, au CHSCT:

Outil de présentation en entreprise.

- A adapter en fonction de la demande/ taille et type d'entreprise/ interlocuteurs.

# Prévention collective: Accompagner la démarche de prévention dans l'entreprise

Sur la base du **DUERP** et de la présentation des **fiches pratiques de la mallette employeur**

A inclure dans la politique de prévention des risques professionnels de l'entreprise en considérant tous les facteurs de risques, en particulier ceux identifiés en lien avec les consommations

3 volets indispensables à aborder:

Information  
Sensibilisation  
pour tous

Management

Aide  
à ceux qui en  
ont besoin

Démarche participative

2018 © Conseil National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même p2

« MALETTE EMPLOYEUR » :

**PREVENTION DU RISQUE LIE A LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHO ACTIVES (SPA) EN ENTREPRISE**

La consommation de substances psychoactives en milieu professionnel peut générer des risques pour le salarié ou les tiers, notamment accidentels, du fait de l'altération des capacités engendrée (rapport INPES 2012).

L'obligation faite à l'employeur d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L4121-1 du Code du travail), assortie d'une obligation de résultats, doit l'encourager à mettre en place une démarche de prévention sur cette thématique. C'est la cohérence

La thématique des SPA reste un sujet sensible dont l'abord est facilité par une collaboration étroite entre l'employeur et le médecin du travail dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun.

La DGT (Direction Générale du Travail) et la MLEDECA préconisent la mise en place d'une démarche de prévention validée, comprenant 3 volets indispensables et complémentaires.

Cette démarche de prévention collective doit s'inscrire dans la démarche globale de prévention et

# La « Malette employeur »

## VOLET MANAGEMENT:

### Les obligations et recommandations:

- 1-Pourquoi aborder ce thème des SPA en entreprise et comment l'inscrire dans le **DUERP**?
- 2-**Règlement intérieur**: ex. de formulation.
- 3- Les **tests de dépistage** d'alcool et autres SPA: conseils à l'employeur.

### Les SPA dans la politique globale de prévention de l'entreprise:

- 1-Alcool: **organiser un pot** en entreprise, ex de protocole.
- 2-**Gestion de la crise**: conduite à tenir.
- 3-Fiches de constats proposées en cas **de trouble du comportement** aigu ou récurrent.
- 4-**Brochure**: « Quelques pistes pour les encadrants ».

## VOLET INFORMATION:

- Affiches d'information: liste d'exemples.
- Autres conseils pour le volet information.

## VOLET AIDE:

- Affiches de structures d'aide: liste d'exemples
- Brochure**: « Quelques pistes pour les collègues ».
- Autres conseils pour le volet aide.



2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

# Les sites avec des outils à disposition



<https://interventions-addictions.fr/video/un-entretien-infirmier>

**CONSUMMATION DE SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES RÔLE PIVOT DE L'INFERMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL (IST) EN PRÉVENTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE**

**1 - SON RÔLE PIVOTIQUE**

**2 - SES ACTIONS, SES OUTILS**

**3 - ÉVALUATION**

**4 - POINTS D'AMéliORATION**

**5 - À VENIR**

**LE STIPROVENCE**

**SOMETRAV-PACA.org**  
Société de Médecine du travail, d'Ergonomie et de Toxicologie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Accueil | La Société | Communications | Agenda | Contact | Mon compte

**Communications**

Filtrer les communications par date, thématique ou intervenant. Laisser vide pour tout afficher. Cliquer sur le nom d'un intervenant ou d'une structure pour accéder à l'ensemble des communications associées.

Date de la communication :

2018  
2017  
2016  
2015  
2014

Thématiques :

Allergologie  
Cardiologie  
Chirurgie  
CMR  
Communication  
Démographie médicale  
Dermatologie  
Endocrinologie

Plusieurs choix possibles (sélectionner avec Ctrl+clique ou Maj+clique)

Intervenant :

Éléments par page : 25

Filtrer Réinitialiser

22-11-2016

Substances psycho-actives (SPA) en milieu de travail : outils pratiques pour aider le SST et l'employeur  
Anne-Marie EVEN, Brigitte NAVARRO, Catherine ALBAILE, Catherine LAMBERT, Charles SOLER, Fabienne FAVOIS, Valérie MATTER, Françoise LEHUCHER, Frédérique NANVINT-VAREILLE, Hélène RIGAUT, Jocelyne LEVERNE, Véronique FAYOLLE, Stéphanie PROVENCE  
Substances Psycho Actives (SPA) en santé au travail Fiche d'entreprise intégrant le risque lié à la consommation de SPA  
Brochure encadrants : "Alcool au travail, savoir réagir" Brochure salariés : "Alcool en milieu professionnel" Fiche d'entreprise : "Alcool en milieu professionnel" Prévention SPA en entreprise : la "malette employeur" SPA et travail : pourquoi et comment en parler ? La démarche de prévention. Complications de la consommation de SPA  
La question des tests de dépistage d'alcool et autres SPA

**Addict AIDE**  
LE VILLAGES DES ADDICTIONS

ACCUEIL | LES MARIONS | LES ADDICTIONS | LES RESSOURCES | VOS PRINCIPALES QUESTIONS

Services de santé au travail, préventeurs et techniciens

Concerner les médecins et infirmières du travail et de prévention ainsi que les ingénieurs du travail et les psychologues du travail de prévention et leurs équipes. On y retrouve les sociétés agréées (SPMT) et le Centre de Ressources et de Prévention en Médecine du Travail.

APPAREILS | OUTILS | ACTUALITÉS | DOSSIERS | SERVICES ET LIENS | AGENDA | VIDÉOS | BUREAU DE PRESSE

Facteurs de risques EN SAVOIR PLUS  
Les conséquences EN SAVOIR PLUS  
Comment agir ? EN SAVOIR PLUS  
Données générales EN SAVOIR PLUS  
Aspects Juridiques EN SAVOIR PLUS  
LES PARTENAIRES

**LE RISQUE LIÉ AUX SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL**  
(Consommation d'alcool, de stupéfiants et de médicaments psychotropes)

**Vous êtes forcément concerné !**

1. C'est quoi une SPA et le risque lié aux SPA ?

2. Pourquoi faut-il évaluer les consommations de SPA en entreprise ?

3. Quels sont les responsables sur cette thématique ?

4. Comment intégrer le risque SPA dans mon DUEEP ?

5. Comment formuler le risque SPA dans mon Règlement Intérieur ?

6. Comment mettre en place une démarche de prévention dans mon entreprise ?

7. Est-ce que je peux faire des tests salivaires, des éthylotests ?

8. Puis-je proposer de l'alcool lors d'un pot de fin d'année dans mon entreprise ?

9. J'ai un salarié qui a un problème de consommation et sient l'alcool. Que faire ?

10. J'ai un salarié qui boit, J'ai un salarié qui conduit et prend des médicaments, J'ai un salarié qui fume du cannabis. Que faire ?



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

Aborder la consommation des Substances Psycho Actives en service de santé au travail :  
cohérence des interventions individuelles et collectives autour d'outils communs

## Conclusion

- Acteurs du monde du travail: tous concernés, tous responsables:
  - ▶ chacun son cadre d'intervention (sécuritaire, relationnel, réglementaire, sanitaire), un discours respectueux, oser la prévention primaire, optimiser la prévention secondaire, améliorer la prévention tertiaire au bénéfice du salarié et de l'entreprise.
- Se former! Pratiquer! Des outils pour .... être à l'aise, augmenter la confiance des interlocuteurs, conseiller, accompagner, se faire plaisir, travailler en équipe et en cohérence.